

défense, de nouveaux calibres devront être ajustés à ses canons. Dans ces conditions à quoi sert à l'honorable député de Wellington-Sud de dire au comité que l'*Aurora* est un navire propre à défendre la côte de la Nouvelle-Ecosse ou de la Colombie-Anglaise? Il prétend encore qu'il peut servir à des fins d'entraînement. Le *Niobé* était bien meilleur que l'*Aurora* l'est et le sera jamais, pour cette raison que le *Niobé* pouvait embarquer un équipage le double de celui de l'*Aurora*. L'*Aurora* n'est pas un navire-école; c'est un croiseur rapide. Tout croiseur pouvant filer 28 nœuds ne vaut rien pour des fins d'entraînement.

Le vieux *Victory* du port de Portsmouth est un meilleur navire-école pour les jeunes gens que l'*Aurora*. Ce qui n'empêche pas l'honorable député de Wellington-Sud qui n'a jamais de sa vie respiré l'air de la mer, de nous dire que l'*Aurora* est un meilleur navire-école que le *Niobé*. C'est très beau de sa part de lire des lettres de pères de famille dont les fils reçoivent l'instruction donnée dans les collèges navals, sans avoir le moindre espoir de mettre en pratique la science qu'ils acquièrent ainsi. Il est assez déplorable que nous ayons gaspillé \$4,000 ou \$12,000 par année, ainsi que l'honorable député dit pour l'entraînement de chaque cadet et l'heure est venue pour ce Gouvernement ou pour toute autre administration d'étudier avec le plus grand soin toutes les circonstances et toutes les probabilités avant de dépenser \$12,000 à seule fin de former un cadet ou un lieutenant naval dont on n'utilisera pas les services plus tard. Le ministre a dit, je crois, que la flotte anglaise avait licencié 2,000 marins. Mon renseignement veut qu'elle ait libéré du service 20,000 officiers et marins au cours des deux ou trois derniers mois écoulés. Donc, si nous décidions de continuer l'entraînement de ces cadets, nulle carrière ne s'ouvrirait devant eux, puisque le gouvernement britannique s'occuperait de ses propres marins avant de s'intéresser au sort des marins du Canada. Il faut donc conclure que la politique appropriée présente trois alternatives: tenir ces navires en service, les envoyer au fond de la mer ou s'en servir comme de brise-lames sur le littoral du Nouveau-Brunswick. Grand Manan serait peut-être un bon endroit pour placer l'*Aurora*, tandis que les deux contre-torpilleurs pourraient être assigner, l'un à Campobello et l'autre à Fredericton, sur le fleuve Saint-Jean, dans le comté de l'honorable député d'York-Sunbury (M. Hanson), où ils seraient peut-être de quelque

[M. Duff.]

utilité. Quoiqu'il en soit, le Gouvernement fait preuve de sagesse en les retirant du service.

M. MacLAREN: Tant au nom de mes commettants, qu'en mon propre nom, je suis d'avis que la diminution proposée dans les crédits navals est imprudente et injustifiable. Avant de commencer les observations que je me propose de faire, je parlerai de celles que l'honorable député de Lunenburg (M. Duff) a soumises. Il a déclaré, je crois, que la dépense relative aux cadets de la marine canadienne s'élevait à \$12,000 par année.

M. DUFF: Non, j'ai dit \$12,000 par cadet.

M. MacLAREN: Je comprends que le ministre a dit qu'elle représentait \$4,000 par année.

L'hon. M. GRAHAM: Oui.

M. MacLAREN: A première vue cela semble un montant considérable, mais ceux d'entre nous qui avons des fils ou des filles à des pensionnats ou à des universités ne s'étonneront pas grandement de ce chiffre.

M. DUFF: Quand nous envoyons nos fils à l'école, nous acquittons la dépense nous-mêmes.

M. MacLAREN: Et j'ai confiance que nous paierons pour une marine de guerre raisonnable, d'ici quelques années. Lorsqu'on envoie un garçon à une université ou à un pensionnat où se trouvent peut-être 2,000 ou 3,000 ou 200 ou 300 autres élèves, on lui assure les avantages pratique qu'il acquiert de l'existence qu'il mène en commun avec un grand nombre de compagnons d'étude, et la dépense ainsi occasionnée représente environ \$1,500 par année. Je ne trouve donc pas déraisonnable la moyenne d'environ \$4,000 dans le cas d'un cadet naval, tenant compte du petit nombre de ces derniers qui représente environ 50.

Monsieur le président, je crois que par tout le pays on est las de la guerre et qu'on est vivement impressionné par les proportions énormes de la dette nationale, ce qui est bien naturel. Mais nous devons nous rappeler qu'on peut en dire autant de la mère patrie, de tous les autres dominions britanniques ainsi que d'autres pays. Notre situation n'est pas exceptionnelle et il doit s'écouler un certain temps, avant que l'état de choses d'avant-guerre ne soit complètement rétabli. Entre temps, je fais observer qu'étant donnés les nombreux crédits déjà adoptés et ce que font la mère patrie et les